

## Extrait de la réglementation Française - Division 240

### Matériel de sécurité obligatoire à bord de votre Open 570 pour le Championnat de France Espoirs Glisse 2010.

<b>MATERIEL REQUIS</b>	<b>BASIC 2 MILES D'UN ABRI Open 5.70</b>
Equipement individuel de flottabilité	1 par personne à bord
Moyen repérage lumineux	1 (ex : 1 lampe torche étanche en état de fonctionnement)
Moyen de remontée à bord	Palan de G.V.
Boule mouillage	1
Mouillage complet	1
Dispositif de remorquage (Aussière)	1
Moyen mobile lutte incendie	1 seau
Carte(s) navigation	1 carte de la zone

**Conformément aux règles de classe ce matériel de sécurité ne doit pas peser moins de 15 kg. En cas de masse inférieure à 15kg, l'équipage devra fournir au jugeur un lest correcteur (eau et/ou sable autorisés) pour atteindre la masse réglementaire des 15 kg.**

**CE MATERIEL DEVRA ETRE EN PARFAIT ETAT DE FONCTIONNEMENT AU MOMENT DU CONTROLE ET DURANT LE CHAMPIONNAT.**